



SYNDICAT PROFESSIONNEL

Carcassonne, le 03 janvier 2022

Lettre ouverte à :

*Monsieur le Président de la République,
Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances,*

Nous reviendrons ultérieurement sur les détails de toutes les contradictions, toutes les incohérences, tous les **mensonges**, et enfin toutes les **trahisons** que non seulement les indépendants et commerçants que nous représentons, mais plus généralement la population, ont dû supporter.

Les dernières mesures annoncées par le Premier Ministre Castex et le Ministre Véran ciblent une nouvelle fois des lieux qui n'ont **jamais** été identifiés comme plus à risque que d'autres : Discothèques, « lieux de convivialité », bars, restaurants, et plus généralement, l'ensemble de nos commerces et prestataires de services.

Voici donc une énième promesse non tenue et nous sommes à un point d'approximation tel que les arguments scientifiques qui entourent les décisions du gouvernement pour justifier la poursuite de cette stigmatisation **se contredisent eux-mêmes**, alors qu'aucune donnée réellement scientifique ne les corrobore.

La fermeture des discothèques suffit à démontrer l'inefficacité des mesures existantes, notamment la vaccination pourtant massive, voire totale concernant la population fréquentant les discothèques. Quant aux consignes du Premier Ministre Castex et du Ministre Véran, intimant de « **ne pas fréquenter les lieux où l'on mange et où l'on boit** », c'est-à-dire les bars et les restaurants, elles constituent ni plus ni moins qu'un acte volontaire de **destruction** de biens privés, puisque ces établissements vont rester ouverts, mais sans clients ou très peu. La remise en place du télétravail obligatoire viendra parachever cette entreprise de destruction.

Cette estocade intervient après 20 mois durant lesquels le gouvernement s'est d'abord livré à une **prise de contrôle de nos entreprises**, sans que la compensation soit juste et équitable, décidant ici des droits d'ouverture, là des horaires et du nombre de clients autorisés. S'en est suivie une **instrumentalisation** de la plupart d'entre elles avec le contrôle du PassSanitaire qui, de **l'aveu même des membres du gouvernement**, est une mesure **politique** et absolument pas sanitaire, ce qui remettra également en cause l'obligation faite aux personnels de s'y soumettre.

Quand les hôpitaux eux-mêmes, ici réintègrent les personnels pestiférés d'hier, non vaccinés, et là les vaccinés contaminés mais non ou « peu » symptomatiques, il ne faut pas avoir fait l'ENA pour comprendre la manœuvre politique et à aucun moment sanitaire du passe sanitaire et vaccinal.

20 mois durant lesquels nos « lieux de convivialité » ont été **désignés coupables** sans la moindre preuve scientifique établie !

../...

20 mois durant lesquels nos collègues, **encouragés et trahis** par leurs fédérations et représentants respectifs tristement assujettis, ont fait confiance au « dernier effort », joué le jeu du respect de ceci et du contrôle de cela.

20 mois de guerre, d'usure ...et d'usure.

20 mois sans réelle résistance, au terme desquels l'accumulation des tromperies met en évidence le rôle et la responsabilité de chacun dans cette destruction de nos entreprises, même si le discours des autorités assène la générosité de l'Etat, qui n'a de grande que l'iniquité et l'imperfection, étudiées à dessein.

20 mois au terme desquels l'hôpital n'aura gagné comme moyen supplémentaire que des vigiles, **tant cette crise est sanitaire.. !!**

Il est acté que la destruction constante du système social Français et particulièrement de l'hôpital relève d'une volonté politique.

Les plus gros financeurs de ce système sont les indépendants avec 50% de leurs revenus confisqués à ce même financement.

N'attendez pas en plus de ces mêmes indépendants de continuer à accepter d'être stigmatisés comme responsables de la pandémie.

Il est temps de rappeler quelques principes utiles au bon fonctionnement d'une République et encore plus d'une démocratie. Si une gouvernance organisée est nécessaire pour le bon fonctionnement de l'ensemble, rappelons-nous que l'Etat n'est QUE le représentant du peuple. Il œuvre par et pour le peuple et non le contraire.

Si ce principe général est valable universellement, la France y est plus encore soumise. Notre principe gravé dans le marbre des institutions "LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE" devrait nous le rappeler.

Force est de constater que nous nous en éloignons de plus en plus et ce, par l'action de l'Etat.

Le COVID restera dans nos mémoires comme l'arme de suppression des Libertés les plus basiques, l'application du passe sanitaire et vaccinal comme l'instauration d'une **ségrégation sociale et humaine**.

La peur, excellent outil de contrôle des masses (le passé de l'humanité peut en témoigner), a une fois encore prouvé son efficacité.

Si nos concitoyens sont encore prompts à abandonner toujours plus de Libertés contre une **sécurité supposée**, il n'en sera pas de même de la part des indépendants que le dictionnaire Robert définit assez bien. INDEPENDANT : "Qui aime l'indépendance, ne veut être soumis à personne."

ANTIGONE se fera un devoir d'informer, de susciter et maintenir l'éveil, et d'agir pour la préservation des intérêts des indépendants.

Il serait bon que L'Etat que nous subventionnons grassement ne deviennent pas en plus notre ennemi direct. Devrions nous rappeler une fois encore qu'à nous seuls, nous représentons plus de **80% du reversement de la TVA** du pays ?

Les annonces de Bruno LEMAIRE de ce 03 janvier sont inacceptables, elles ne sont que pure **démagogie** et constituent un **affront** aux entreprises et à ses propres paroles.. !!

Par l'ensemble de ces motifs, nous demandons :

../...

- 1- L'**ANNULATION** du Passe Sanitaire ou futur Passe Vaccinal pour les salariés de nos établissements, cette mesure devenant de fait une obligation vaccinale totalement impensable au regard de la gravité de la maladie, des dispositions du code du travail et du code de santé publique, voire même de la déclaration universelle des Droits de l'homme.
- 2- L'**ANNULATION** du Passe Sanitaire ou futur passe vaccinal comme condition d'accès à nos commerces et lieux de convivialité.
- 3- La **réouverture** des discothèques sans restrictions.
- 4- La **gratuité** des autotests et autres tests antigéniques ou RT-PCR, auxquels les dirigeants et salariés pourraient recourir à discrétion, en cas de doutes (symptômes ou cas contact).
- 5- La **remise en œuvre du fonds de solidarité** conformément aux engagements pris par le Président de la République, relayés par le porte-parole du gouvernement et le Ministre de l'Economie et des Finances, avec **effet rétroactif** au 21 juillet 2021 pour les lieux de culture et au 09 août 2021 pour les lieux dits de convivialité (bars, restaurants, etc) mais aussi tous commerces et prestataires de services qui ont été indirectement impactés par effet domino.
Le fonds de solidarité pourra se matérialiser dans les mêmes conditions qu'au mois de juin, avec une compensation de **100% des pertes** de chiffre d'affaire constatées, et avec le rétablissement de l'activité partielle, sans « reste à charge ».
- 6- L'étalement systématique sur 36 mois des charges reportées, notamment URSSAF.
- 7- L'**allongement significatif** de la durée initiale de remboursement des Prêts Garantis par l'Etat, et le décalage d'une année supplémentaire du début des remboursements.

Ces mesures devront perdurer tant que la pandémie obligera à des restrictions sanitaires.

- 8- A terme, nous demandons que soit mise en œuvre une réelle mesure **d'incitation à consommer** dans les établissements dits « lieux de convivialité » qui ont été très injustement stigmatisés.
Une solution de **déduction fiscale des sommes consommées** nous semble juste et équitable.

Nous souhaitons également **participer** aux réunions organisées par le ministère de l'économie et des finances.

Nous ne doutons pas que l'Etat qui prétend vouloir soutenir nos établissements qu'il a dit être « essentiels », le prouvera enfin en assumant les conséquences de ses décisions, et en respectant ses promesses.

Nous fédérons désormais tous ceux de nos collègues indépendants, artisans, commerçants, libéraux, TPE et auto-entrepreneurs qui ont un genou à terre et **l'instinct de survie en éveil**, et qui vous appellent par notre voix à mettre un terme au **processus de destruction que constituent les mesures dites sanitaires**.

Nous étions intervenus avec un certain succès durant la crise du RSI en 2014.

Notre collectif compte désormais **30.000 abonnés**, en croissance permanente.

Nous sommes tous tout autant résolus qu'en 2014 à faire valoir nos droits dans l'intégrité, la loyauté et la détermination, et utiliserons tous les moyens dont nous disposons pour y parvenir.